Pour commencer un peu d'histoire sur la fiche bilan

Le carnet et le stylo dans la poche ont finalement été la première fiche bilan lorsque l'on voulait communiquer les informations aux personnels soignant à l'hôpital. Je parle ici bien sûr d'un temps que les moins de 20 ans (et plus) ne peuvent pas connaître. Ce temps où le chef d'agrès du « **VSAB** » transmettait son bilan (par radio) directement au centre hospitalier de secteur. Alors que la notion de traçabilité ne faisait pas partie des préoccupations du moment et chaque centre de secours avait sa propre organisation pour la transmission et la traçabilité sur le sujet. Les lois du 06 février 1992 et du 03 mai 1996 autour de la **départementalisation** mais également la circulaire du 18 septembre 1992 relative aux relations entre le service départemental d'incendie et de secours et les établissements publics hospitaliers dans les interventions relevant de la gestion quotidienne des secours, ont posées les bases de posséder des outils communs autour du **SUAP**. A cette époque la formation ne fait pas référence à cette fiche bilan (ni même) à sa transmission. Il faudra attendre quelques années pour cela.

@crédit photo: La Brigade de sapeurs-pompiers de Paris – édition MASSIN

Pourquoi rédiger une fiche bilan pour chaque victime ?

Parce que cela répond à un cadre légal décrit dans les recommandations relatives aux premiers secours.

Le bilan fait l'objet de la rédaction d'un document papier ou numérique couramment appelé « fiche bilan » qui comporte à minima les informations dans la colonne ci-contre.

« Cette fiche permet la synthèse des informations et une transmission claire et concise à l'autorité médicale à qui le bilan est transmis. Elle doit être actualisée à chaque événement nouveau au cours de l'intervention ainsi qu'à la fin de l'intervention. La fiche bilan est signée par les personnes successivement responsables de la prise en charge de la victime. Un exemplaire est remis à la structure d'accueil de la victime ou à l'équipe médicale qui prend le relais. Un

double doit être conservé par l'autorité d'emploi de l'équipe de secours pour archivage. »

(Extrait de la fiche bilan du référentiel commun de l'organisation du secours à personne et de l'aide médicale urgente » datant du 25 juin 2008).

composition d'une fiche bilan en 2008

• *les conditions dans lesquelles la victime a été trouvée ;*
• *les circonstances de l'accident ou de la détresse ;*
• *l'identité de la victime ;*
• *les horaires d'intervention ;*
• *la description de l'état de la victime à l'arrivée des secours ;*
• *les signes recueillis et leurs évolutions au cours de l'intervention ;*
• *les gestes de secours dont a bénéficié la victime ;*
• *les traitements en cours et antécédents médicaux de la victime ;*
• *le lieu de transport ou structure ayant pris en charge la victime ;*
• *tous les renseignements et éléments pouvant être nécessaires à la prise en charge ultérieure.*

Même si quelques changements ont eu lieu sur ces dernières années notamment dans la description de l'état de la victime (Bilan d'urgence vital et bilan complémentaire), sa composition est restée au fil du temps une base solide.

cliquez ici pour les Recommandations Premiers Secours septembre 2019

Cliquez ici pour le Référentiel commun SAP/AMU 2008

Chaque équipe secouriste possède donc sa fiche bilan qui doit être à minima en double exemplaire. Un volet suit la victime dans la structure d'accueil où elle est prise en charge. Un double doit être conservé et parfois analysé par le Service Secours Santé Médical de l'autorité d'emploi. Sur un aspect pratique elle permet au « chef » **– qui est responsable de sa saisie ! –** de pouvoir annoter les informations utiles afin de constituer son bilan en vue d'être transmis à la régulation médicale. Celle-ci doit être scrupuleusement complétée, puisqu'en cas de contentieux elle permettra de prouver les actions entreprises.

Précédent
Suivant

Quelques exemples en France

Et cette fiche bilan digitalisée, alors comment ça marche ?

Depuis de nombreuses années différents projets autour de la dématérialisation ont été portés dans différentes structures associatives, civiles et militaires : EBRIGADE, CS MANAGER, SARTEMIS, SYSTEL, LOGICROSS, etc… Un mémoire de FAE de chef de groupement en 2012 portait sur les nouvelles technologies de l'information et de communication avec les enjeux et modalités des tablettes tactiles en opération.

Le sujet est tel qu'en 2018 l'Agence du Numérique de la Sécurité Civile voit le jour avec comme projet phare NEXSIS.

En attendant de connaitre toutes les modalités de cette « nouvelle » organisations plusieurs **entités (SDIS-AASC)** ont fait le choix de dématérialiser les fiches bilan SUAP

Explication du SDIS 77

Explication du SDIS 06 et du SDIS 31

Cadre Sup de Santé Lt Colonel M.Boué / SDIS06
Cadre de Santé Commandant C.Melchiade / SDIS31

Analysons maintenant cette fiche bilan digitalisée

Les opportunités

les freins

De nombreuses entités déploient ou testent la **fiche bilan digitalisée** qui offre de nombreux avantages :

- Une transmission en direct à la régulation médicale avec possibilité de

transmission d'images ;
- Un envoi à la structure hospitalière qui va accueillir le patient ;
- Un gain de place évident pour l'archivage ;
- La possibilité de pouvoir établir des statistiques opérationnelles et matérielles pour les PUI ;
- Une amélioration de la qualité des données (savoir que l'information est directement exploitable incite à une vigilance accrue des chefs d'agrès) ;
- La possibilité de pouvoir modifier la fiche sans réimpression de milliers de fiches papier ! Les dernières recommandations orientent clairement vers une méthodologie ABCDE du bilan. Il sera plus aisé de modifier la nomenclature avec des applications comme **URG-SAP** qui est totalement paramétrable ;
- Un outil d'aide à la décision puisque des rappels sont effectués en fonction des données cochées (prendre le pouls périphérique lors d'une fracture, fréquence ventilatoire et circulatoire en rouge en dehors de la plage prévue en fonction de l'âge) ;
- Une interconnexion avec des applications existantes comme **SINUS** ou IDUTAG ou bien la possibilité de recevoir les informations du défibrillateur **TOUCH7** de chez **Défigard**, permettant de pouvoir avoir automatiquement les constances toutes les 5 mins par exemple lors d'une prise en charge d'une détresse vitale (les recommandations du bilan de surveillance sont très claires sur le sujet).

Il existe bien sur quelques inconvénients à la mise en œuvre d'outils numériques :

- Le temps de mise en œuvre de la formation et la conduite du changement : « ça ne marche jamais ça sera toujours en panne ». Si la tablette n'est pas branchée il risque en effet d'y avoir quelques soucis. À ce jour sur le nombre de smartphones et tablettes déployées dans le monde le nombre de panne n'est pas de 80%. Ne jamais oublier que bien souvent le bug principal se situe entre le siège et le clavier
- Un travail long d'échanges avec les différents partenaires (AMU/CH/ARS)
- La mise en œuvre d'un support digital adéquat pour répondre aux sollicitations des utilisateurs, tant sur l'aspect technique mais aussi et surtout autour des process

En conclusion

La digitalisation prouve à nouveau qu'elle ouvre encore davantage le champ des possibles dans le cadre des enjeux stratégiques de demain. Ainsi nous devons continuer à développer cette dernière afin de répondre de manière encore plus optimale au besoin de cette société en constante évolution.

La télétransmission de données existe depuis quelques années et finalement le document venant agréger l'ensemble des données se digitalise à son tour permettant, ainsi à travers de nouveaux outils comme la photo, la vidéo, d'apporter **la télémédecine** sur le terrain auprès des victimes.

» Aujourd'hui, parce que la connaissance est disponible sur appareil connecté, ce que vous connaissez compte moins que ce que vous pouvez faire avec. La capacité d'innover, la capacité à résoudre des problèmes ou donner naissance à de nouvelles possibilités et les aptitudes telles que la pensée critique, la communication et la collaboration sont de loin plus importantes que les connaissances académiques. (Tony WAGNER)

AFFIRMER QUE LA FICHE BILAN DIGITALISÉE EST UNE SOLUTION D'AVENIR EST FINALEMENT AVOUER SON RETARD, CAR LE MONDE DIGITAL EST DÉJÀ CONNECTÉ DANS NOTRE QUOTIDIEN

Author: OZ